

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 331-CX-1417

concernant l'embauche d'une secrétaire au Campus de Saint-Jérôme

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente et unième réunion tenue le lundi 19 octobre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU la vacance d'un poste de secrétaire au Campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de madame Denise Loranger à titre de secrétaire au Campus de Saint-Jérôme, à compter du 20 octobre 2009;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de madame Denise Loranger.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 331-CX-1418

concernant l'approbation du protocole d'entente cadre de coopération avec l'Université Gaston Berger

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente et unième réunion tenue le lundi 19 octobre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU le projet de protocole d'entente cadre de coopération avec l'Université Gaston Berger;

ATTENDU la volonté commune de bonifier ce partenariat et de préciser des modalités d'extension;

ATTENDU le projet d'addendum;

ATTENDU la modification suggérée en séance à l'article 3 de l'Annexe 1 de désigner en lieu et place du professeur Yao Assogba le doyen des partenariats et de la formation continue en tant que personne responsable de la coordination de l'entente;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur David Clément, appuyée par monsieur Yves Dupont,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le protocole d'entente cadre de coopération entre l'Université Gaston Berger (UGB) au Sénégal et l'Université du Québec en Outaouais;

DE MANDATER le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le protocole d'entente cadre;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum établi selon les domaines et modes de coopération régis par ce protocole d'entente cadre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 331-CX-1419

concernant l'embauche d'une préposée au comptoir de service et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente et unième réunion tenue le lundi 19 octobre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU la vacance d'un poste de préposé(e) au comptoir de service et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claudette Gatién,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de madame Helena Ferreira à titre de préposée au comptoir de service et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement, à compter du 20 octobre 2009;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de madame Helena Ferreira.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice